

Article 1. Objet

La société CARRIERAXE (la « **Société** ») édite le site Internet accessible via l'URL : www.sogemat.pro (la « **Plateforme** »).

La Plateforme permet la mise en relation entre (i) les professionnels (les « **Partenaires** ») proposant à la vente des matériaux de carrière (les « **Produits** ») et la réalisation de services y associés (les « **Services** ») (les Produits et Services étant désignés ensemble les « **Prestations** »), et (ii) les prospects/clients (les « **Clients** »).

Les présentes conditions générales de vente et de services (les « **CGS** ») définissent les conditions générales de réalisation des Prestations par les Partenaires auprès des Clients.

Elles s'appliquent en complément des conditions générales d'utilisation de la Plateforme (les « **CGU CLIENTS** »).

La Société, le Partenaire et/ou le Client sont désignés collectivement les « **Parties** » ou individuellement la/une « **Partie** ».

Toute demande d'un Client auprès d'un Partenaire via la Plateforme et/ou toute Commande (telle que définie ci-après) implique l'acceptation sans réserve des CGS qui prévalent sur tout autre document ou échange antérieur portant sur la Commande, ou postérieur et non formalisé par un avenant exprès, écrit et signé des Parties.

La Société se réserve le droit de modifier à tout moment les CGS, qui s'appliqueront à toute nouvelle Commande, même liée par quelque moyen que ce soit à une Commande antérieure et invite le Client à en prendre connaissance dans leur intégralité à chaque nouvelle Commande.

Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir de tout ou partie de l'un des droits quelconques qui lui est conféré au titre des CGS ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement desdits droits.

Si l'une des clauses des CGS se révélait illégale pour quelque motif que ce soit, seules la ou les clauses en cause seraient réputées non écrites, les CGS étant maintenues intégralement dans toutes ses autres dispositions.

Article 2. Commande

ATTENTION : TOUTE COMMANDE CONSTITUE UNE OBLIGATION DE PAIEMENT.

2.1. Le Client déclare qu'il a été, préalablement à la Commande, informé via la Plateforme et/ou par le Partenaire, de l'ensemble des caractéristiques des Prestations et s'être assuré de leur adéquation à ses besoins.

2.2. Toute Commande doit être réalisée par le Client via la Plateforme.

2.3. Le Client commande le ou les Produits/Services souhaités en suivant les instructions indiquées sur la Plateforme (ci-après, la « **Commande** »), et notamment :

1. doit sélectionner sur la Plateforme le ou les Produit(s) qu'il souhaite commander en précisant les caractéristiques desdits Produits (type, volume, etc.) ;
2. doit renseigner les informations nécessaires à l'exécution de la Commande : informations personnelles, adresse et date de livraison souhaitées et mode de livraison ;
3. après avoir vérifié le récapitulatif de Commande présentant les caractéristiques essentielles des Produits et Services, et la date de livraison souhaitée, et s'être assuré que les Produits sélectionnés correspondent à ses besoins, doit prendre connaissance des CGS et des CGU CLIENTS et les accepter sans réserve en cliquant sur la case y afférente s'il souhaite poursuivre le processus de Commande ;
4. est invité à finaliser sa Commande en contactant le Partenaire sélectionné sur la Plateforme, au numéro de téléphone indiqué. Le Client devra communiquer au Partenaire le numéro de Commande qui lui est attribué sur la Plateforme.

2.4. Le Client reconnaît et accepte expressément que le Partenaire se réserve la faculté d'accepter ou de refuser discrétionnairement toute Commande.

2.5. En cas d'acceptation de la Commande par le Partenaire, ce dernier transmet au Client dans un délai raisonnable et par courrier électronique une confirmation de Commande sur laquelle figure les détails de la Commande finalisée par ces derniers, à savoir : la référence de Commande, le détail des Produits et des Services objets de la Commande, l'adresse et la date de livraison envisagée (*Il est prévu que la plateforme ne gère qu'une date souhaitée avant la validation. Ensuite, c'est le client et partenaire qui gère et confirme ensemble la validation de la date de livraison*), le Prix et les CGS (la « **Confirmation de Commande** »).

2.6. La Commande est réputée ferme et irrévocable entre le Partenaire et le Client à réception par ce dernier de la Confirmation de Commande et paiement de l'éventuel acompte par le Client selon les modalités prévues à l'**Article 3** ci-dessous. Aucune modification de la Commande ne pourra être demandée par le Client à compter de la réception de la Confirmation de Commande.

La Confirmation de Commande constituant une preuve de la Commande, le Client s'engage à la conserver pour une durée au moins égale à la durée d'exécution de la Commande.

Article 3. Conditions financières

3.1. **Prix**

Les prix des Produits et des Services, les éventuelles réductions de prix et tous frais supplémentaires y compris les frais de transport dus par le Client au Partenaire au titre de la Commande, sont communiqués au Client par la Société aux termes de la Commande et de la Confirmation de Commande, en euros, toutes taxes comprises et/ou hors taxes le cas échéant (le « **Prix** »).

3.2. **Modalités de paiement**

Conditions générales de vente et de services via la plateforme CARRIERAXE
En vigueur à la date du 29 octobre 2021

Le Prix devra être intégralement payé par le Client lors de la Commande sur la Plateforme ou à la livraison, selon les conditions prévues à la Confirmation de Commande.

Le paiement du Prix peut être réalisé selon le choix du Client (i) soit par carte bancaire (Visa/Mastercard), (ii) soit par tout autre moyen proposé par le Partenaire.

Toute opération de paiement réalisée par carte bancaire via la Plateforme s'effectue par l'intermédiaire d'une plateforme de paiement en ligne (le « **Tiers de Paiement** »), sans surcoût pour le Client, et ce, selon les termes et conditions dudit Tiers de Paiement et sous sa responsabilité.

3.3. Retard de paiement

En cas de non-paiement d'une seule facture à son échéance liée à une Commande en cours et/ou une Commande antérieure, le Partenaire se réserve le droit de suspendre l'exécution des obligations mises à sa charge au titre de la Commande en cours et notamment de suspendre la Livraison (telle que définie ci-après) et ce, jusqu'au paiement complet et effectif de la facture concernée.

Toute facture non payée à son échéance portera intérêt à compter de sa date d'exigibilité et sans notification, sur la base d'un taux égal à trois (3) fois le taux légal en vigueur, augmenté de cinq (5) points de pourcentage.

En cas de retard de paiement, le Partenaire pourra rechercher auprès de toute juridiction compétente une indemnisation au titre des frais engagés pour recouvrer auprès du Client tout somme non acquittée en temps utile.

Article 4. Livraison

4.1. Les frais de transport du Produit sont à la charge du Client, conformément à la Commande. Le transport des Produits est réalisé aux risques du Partenaire jusqu'à la Livraison.

4.2. Les délais de livraison déterminés par la Confirmation de Commande, courent à compter de la réception par le Client de ladite Confirmation de Commande. Les livraisons ne s'effectuent que les jours ouvrés et en plein air.

4.3. Le Produit est réputé livré lors de la remise physique des Produits au Client au lieu de livraison convenu à la Confirmation de Commande ou tout autre lieu préalablement et expressément convenu par le Client et le Partenaire (la « **Livraison** »).

4.4. Le Client s'engage à ce qu'à la Livraison, les lieux d'intervention soient adaptés à l'intervention d'un véhicule « poids lourd » (largeur de l'accès : minimum 3,5 mètres sous réserve d'indication différente par la Société) dégagés de tout élément encombrant pouvant (i) gêner l'exécution de la Livraison et/ou (ii) être endommagés par celle-ci. Le Client est seul responsable de tout élément susceptible d'être dégradé par l'exécution de la Livraison et ne pouvant être déplacé.

4.5. Les éventuelles erreurs dans l'adresse indiquée par le Client et/ou en cas d'obstacle empêchant ou retardant le Livraison dont le Client serait responsable, la Société se réserve le droit de facturer au Client le temps supplémentaire de conservation des Produits jusqu'à la Livraison effective.

4.6. Conformément à l'article 216-2 du Code de la consommation, en cas de décalage de la date de Livraison prévue à la Confirmation de Commande, le Client consommateur pourra résoudre la Commande, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, le Partenaire d'effectuer la Livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai.

4.7. Le Partenaire ne pourra être tenu pour responsable et/ou ne pourra être tenu d'indemniser le Client en cas de retard et/ou de toute autre défaillance relative à la Livraison, non directement imputable au Partenaire.

Article 5. Réserve de propriété

5.1. Le transfert de propriété de tout Produit est soumis :

- au complet respect par le Client de ses engagements au titre de la Commande et des CGS ; et
- à l'encaissement effectif par le Partenaire de l'intégralité du Prix correspondant, même en cas d'octroi de délais de paiement.

5.2. Le Client s'interdit de porter atteinte et/ou de disposer de tout Produit tant que le Prix n'a pas été intégralement payé au Partenaire et s'engage à opposer aux tiers la réserve de propriété du Partenaire en toute circonstance.

Article 6. Garanties

6.1. Mise en œuvre

En cas de mise en œuvre d'une garantie dont il bénéficie, le Client s'engage à en informer le Partenaire dans les meilleurs délais, par courrier recommandé avec demande d'avis de réception, ainsi qu'à saisir son assureur le cas échéant. Le lui communiquera la procédure à suivre. Aucun retour ne pourra être effectué sans l'accord préalable, exprès et écrit du Partenaire.

6.2. Nature des Produits

Le Client reconnaît que les Produits étant des matériaux naturels, il est possible que :

- (a) certains Produits contiennent des traces de matières ferrugineuses en raison des particularités de certains sites d'extraction ;
- (b) l'aspect visuel de certains Produits (pierres, gravier, tout venant, alluvion, etc.) diffère de celui présenté sur les photographies présentées sur la Plateforme (sans porter atteinte aux caractéristiques essentielles des Produits).

Aucune garantie ne pourra être mise en œuvre par le Client sur le fondement des cas (a) et/ou (b) précités.

Par ailleurs, dans le cas où le poids de Produits livrés serait inférieur à celui indiqué dans la Commande, le Prix sera ajusté au prorata du poids effectivement livré, et pourra donner lieu, le cas échéant, au remboursement par la Société de la partie du Prix correspondante.

6.3. Garantie de conformité (applicable au Client consommateur exclusivement)

Conditions générales de vente et de services via la plateforme CARRIERAXE
En vigueur à la date du 29 octobre 2021

Conformément aux dispositions Code de la consommation, le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Produit (i) doit être conforme à la réglementation en vigueur, (ii) être propre à l'usage attendu d'un bien semblable, (iii) correspondre à la description faite et posséder les qualités présentées par le Partenaire, et qu'un Client peut légitimement attendre eu égard à toute communication, sous quelque forme que ce soit, faite par le Partenaire, et/ou (iv) correspondre aux caractéristiques définies d'un commun accord avec le Partenaire dans la Confirmation de Commande, ou être propre à l'usage spécial voulu par le Client et accepté par le Partenaire le cas échéant.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Client consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du Produit pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du produit, sous réserve des conditions de cout prévues par l'article L.217-9 du code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du produit durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du produit.
- La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale consentie.

6.4. Garantie légale des vices cachés

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés du Produit au sens de l'article 1641 du Code civil et dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du Code civil.

Le Partenaire répond pendant deux (2) ans à compter de la connaissance dudit défaut par le Client des défauts inhérents au Produit et antérieurs à la vente, rendant le Produit vendu impropre à l'usage auquel il est destiné, et non décelable par le Client au moment de la vente. Le Client peut rendre la chose ou la conserver dans les conditions des articles 1644 et suivants du Code civil.

6.5. Exclusion de garantie

Sous réserve des dispositions impératives applicables, toute garantie est exclue en cas de défaut lié à un des cas cités à l'**Article 8.4** ci-dessous.

Article 7. Assurances

Le Partenaire déclare être assuré pour sa responsabilité civile professionnelle et avoir souscrit à toute assurance légalement obligatoire dans le cadre de son activité au titre de la Commande et ce, auprès d'une compagnie notoirement solvable.

Le Partenaire s'engage à maintenir cette couverture d'assurance pendant toute la durée de la Commande.

Article 8. Responsabilité

8.1. Le Client accepte expressément que la Société ne pourra être tenue responsable d'un quelconque manquement du Partenaire dans le cadre de l'exécution d'une Commande, ni d'une défaillance quelconque du Tiers de Paiement.

8.2. Le Partenaire ne pourra être tenu que des préjudices immédiats et directs résultant d'une inexécution ou mauvaise exécution de la Commande, à l'exclusion de tout préjudice indirect et/ou immatériel subi (tels que notamment la perte de chance et l'atteinte à l'image).

8.3. Le Client est seul et pleinement responsable de l'utilisation des Produits.

8.4. Sous réserve des dispositions d'ordre public, le Partenaire ne saurait notamment être tenu responsable d'un dommage quel qu'il soit ayant pour cause (i) l'utilisation et/ou le stockage par le Client anormaux et/ou non conformes aux CGS, à la Commande, à la Confirmation de Commande, à toute documentation concernant les Produits communiquée au Client par le Partenaire, à la législation applicable et/ou à la destination des Produits, (ii) la modification ou altération volontaire même mineure des Produits, (iii) la combinaison des Produits avec un ou des éléments quels qu'ils soient non fournis ou certifiés par le Partenaire, (iv) l'intervention d'un tiers non habilité par le Partenaire pour toute opération portant sur les Produits, (v) l'usure normale et/ou la déformation naturelle des Produits, (vi) la négligence du Client, et/ou (vii) un cas de force majeure.

8.5. En tout état de cause, sous réserve des dispositions d'ordre public, il est expressément convenu entre les Parties que le total toutes causes confondues des indemnités, dommages et intérêts, frais de toute nature qui seraient supportés ou versés par le Partenaire en faveur du Client en application d'une décision de justice définitive ou d'un accord transactionnel préalablement accepté par le Partenaire, ne pourra excéder un plafond global tous litiges confondus d'un montant égal au Prix hors taxes effectivement encaissé par le Partenaire au titre de la Commande objet du litige.

Article 9. Propriété Intellectuelle

9.1. La Société est titulaire et/ou investie des droits de propriété intellectuelle portant tout support de communication sous quelques forme et nature que ce soient (notamment les supports promotionnels, tout site Internet, toute documentation communiquée au Client concernant l'utilisation des Produits et Services) et/ou tout signe distinctif (notamment les marques), utilisés par la Société dans l'exercice de ses activités.

9.2. Le Client reconnaît et accepte que la Commande n'emporte aucune cession ou concession à son profit des droits de propriété intellectuelle de la Société.

9.3. Sauf accord préalable écrit et exprès de la Société et sans préjudice des droits qui lui sont accordés par la loi applicable, le Client n'est pas autorisé (1) à reproduire et/ou représenter les éléments visés à l'**Article 9.1** ; et (2) à déclarer et/ou déposer des demandes de titre de protection par le droit de la propriété intellectuelle devant une autorité quelle qu'elle soit, y compris à l'étranger, portant sur tout ou partie de ces éléments.

Article 10. Confidentialité

Le Client s'engage à respecter une obligation de confidentialité à l'égard des informations communiquées par la Société et/ou le Partenaire (notamment concernant l'organisation, les techniques commerciales, les Produits et Services et le savoir-faire de la Société et/ou du Partenaire) et/ou dont il aurait connaissance au cours de l'établissement et/ou de l'exécution d'une Commande, pendant toute la durée des relations contractuelles

entre les Parties et pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la fin des dites relations contractuelles.

Article 11. Sous-traitance

Le Partenaire pourra le cas échéant sous-traiter tout ou partie de l'exécution de ses obligations au titre de la Commande à un tiers et informera le Client de son identité à première demande.

Le Partenaire est pleinement responsable des travaux confiés à ses sous-traitants et du respect des dispositions de la loi n°75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance.

Article 12. Force majeure

12.1. En cas de survenance d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, les obligations des Parties au titre de la Commande ne pouvant être exécutées du fait dudit événement, seront suspendues pendant la durée du cas de force majeure et reprendront dès la cessation de ce dernier.

12.2. L'inexécution d'une Commande imputable à un cas de force majeure ne pourra faire l'objet d'aucun recours. En cas de survenance d'un tel événement empêchant le Partenaire de respecter ses engagements, le Partenaire s'engage à en informer le Client dans les plus brefs délais.

12.3. Les Parties pourront librement résilier la Commande en cas de persistance du cas de force majeure au-delà de soixante (60) jours à compter de la survenance du cas de force majeure, sans qu'aucune Partie ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Article 13. Données Personnelles

Les Données Personnelles du Client collectées via la Plateforme sont traitées conformément aux dispositions de la politique de confidentialité de la Société accessible [ici](#).

Article 14. Résolution pour faute

14.1. Sans préjudice des autres dispositions des CGS et de tous dommages-intérêts auxquels pourrait prétendre la Partie non défaillante, le Client ou le Partenaire pourra résilier toute Commande de façon anticipée en cas d'inexécution par l'autre Partie d'une des obligations lui incombant au titre de la Commande.

14.2. La résolution prendra effet de plein droit quinze (15) jours calendaires après réception ou première présentation d'une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à la Partie défaillante, et restée infructueuse.

Article 15. Domiciliation – droit applicable – juridictions compétentes

15.1. Les Parties font élection de domicile à leur domicile ou siège social.

15.2. La Commande et les CGS sont soumises à la loi française.

15.3. En cas de litige, les Parties rechercheront une solution amiable en notifiant à l'autre Partie par courrier recommandé avec demande d'accusé de réception sa volonté de faire valoir cette clause.

15.4. Le Client est informé, conformément aux dispositions de l'article L.612-1 du Code de la consommation, qu'il a en tout état de cause la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle des litiges de consommation ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client est informé qu'il peut s'adresser à **[A compléter]**, sous réserve de s'être adressé sans succès au Partenaire eu égard à ce litige, et ce dans les douze (12) mois précédant l'introduction de la consommation.

15.5. Le Client peut également recourir à la plateforme de règlement en ligne des litiges mise en place par la Commission Européenne, destinée à recueillir les éventuelles réclamations de consommateurs faisant suite à un achat en ligne et accessible via l'URL : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

15.6. A défaut d'issue amiable, et dans les conditions légales applicables aux litiges de consommation, chaque Partie sera libre de saisir la juridiction compétente.

Article 16. Droit de rétractation

16.1. Droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement au sens dudit Code et ce, sous réserve que la renonciation à ce droit n'ait pas été opérée conformément à l'article L.221-28 - 1° (« *fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation* »).

16.2. Modalités d'exercice du droit de rétractation

Lorsqu'il est applicable, le délai mentionné à l'**Article 16.1** court à compter du jour de la réception du Produit par le Client ou un tiers, autre que le transporteur désigné par lui. Pour les contrats conclus hors établissement, le Client peut exercer son droit de rétractation à compter de la réception de la Confirmation de Commande.

Dans le cas d'une Commande portant sur plusieurs Produits livrés séparément ou dans le cas d'une Commande d'un Produit composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier Produit ou lot ou de la dernière pièce.

Pour exercer son droit, le Client qui en bénéficie doit notifier au Partenaire, aux coordonnées figurant sur la Confirmation de Commande, sa décision de rétracter la Commande au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (un formulaire non-obligatoire est annexé aux CGS).

16.3. Effets de la rétractation

En cas de rétractation de la Commande par le Client conformément aux dispositions du présent **Article 16** :

- (i) Le Client renvoie les Produits au Partenaire, sans retard excessif et, au plus tard, dans les quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter. Les coûts directs de renvoi des Produits sont à la charge du Client ;
- (ii) Le Partenaire rembourse tous les paiements reçus du Client, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du choix par le Client d'un mode de livraison autre que le mode le moins coûteux de livraison standard proposé par le Partenaire) à compter de la récupération des Produits ou de la réception de la preuve transmise par le Client de l'expédition des Produits (la date retenue étant celle du premier de ces faits). Le Partenaire procède au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour l'usage d'un autre moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

Figure en Annexe :

Annexe 1 - MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

ANNEXE 1 - MODELE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

**A RETOURNER A LA SOCIETE EN CAS D'EXISTENCE ET D'EXERCICE PAR LE CLIENT DE SON DROIT DE RETRACTATION
(sous réserve des conditions légales d'exercice du droit de rétractation)**

À l'attention de [indiquer la dénomination sociale du Partenaire et son adresse] :

Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du/des Produits ci-dessous :

Commandé(s) le (*)/reçu(s) le (*) :

Numéro de Commande :

Type et quantité de Produits :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.